

Cimes 19 : qui sommes nous ?

Cimes 19 est une association (loi 1901) dont l'objectif est de gérer et promouvoir les activités de montagne et d'escalade et de contribuer à l'animation sportive et culturelle du 19^{ème} arrondissement de Paris et des communes limitrophes.

La cotisation au club permet de financer la vie associative et ses actions. Elle ne se limite surtout pas à l'achat d'un simple « droit de grimpe ». Notre mode de fonctionnement associatif se situe donc à l'opposé des salles privées et de la prestation commerciale.

Cimes 19 : fonctionnement

Cimes 19 est un **club 100% associatif** : toute activité du club est le résultat d'une intervention bénévole. L'implication de toutes et tous, en fonction de ses talents, de ses goûts, de ses disponibilités, est nécessaire à notre bon fonctionnement !

Afin de favoriser cette implication et encourager de nouveaux projets, Cimes 19 fonctionne sur un mode collectif et autogéré : le **collectif d'animation**.

Un **bureau** et des **pôles** (inscription, formation, communication, référents, sorties, ouverture, matériel) viennent compléter ce dispositif.

L'implication associative se nourrit de participation, de partage, de prise d'initiative, de responsabilité, d'idées qui deviennent projets partagés dans l'association et entre associations.

Chacun peut s'impliquer ponctuellement et s'engager comme membre actif de l'association.



La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) a été fondée le 24 décembre 1934 de l'union de deux fédérations ouvrières.

« Depuis 90 ans, la FSGT se donne une même visée : la **formation de sportives et sportifs émancipé.e.s et citoyen.nes**, à travers des contenus d'activités et des formes d'organisation adaptés au plaisir et aux besoins de chacune et chacun.

La FSGT milite pour le **droit au sport pour toutes et tous**, en se souciant des conditions sociales d'existence des populations qui sont autant d'obstacles ou de conditions favorables à l'accès aux pratiques sportives. »

Pour en savoir plus : <https://www.fsgt.org/>

Collectif d'animation : c'est quoi ?

Le collectif d'animation permet de favoriser le fonctionnement collectif et auto géré de notre association. Il permet au plus grand nombre de participer à la vie du club.

Le collectif d'animation remplit trois fonctions indispensables :

- C'est le **lieu des débats** où l'on vient discuter des dysfonctionnements, des futures orientations de la vie du club.
- C'est le **lieu des projets** où sont présentés les sorties, les initiatives, les aménagements du mur...
- C'est le **lieu des prises de décisions** : les investissements, les règles de la vie du club, les formations...

Collectif d'animation : c'est quand ?

Les collectifs d'animation sont organisés **chaque trimestre** (ou plus si besoin). La date et le lieu sont annoncés par le bureau sur le site internet, sur le forum et par la newsletter.

Un sujet est ouvert au préalable sur le forum afin de coconstruire l'ordre du jour. Cela permet à chacun de contribuer à la vie du club et toutes les idées et projets sont les bienvenus !!!

N'hésitez pas à proposer des points à l'ordre du jour et à participer aux collectifs d'animation !

Modèle de démocratie participative

Ce type de fonctionnement a pour avantage d'impliquer tout le monde dans la prise de décision et le fonctionnement de l'association.

Il ne peut être totalement efficace que par la participation du plus grand nombre aux collectifs d'animation.

Organigramme Cimes 19

Carène TRIQUENOT

Carène TRIQUENOT

Bureau

Déborah LÉVY
Représentante
légale et Co
présidente

Émilie ROBERT Co
présidente

Philippe Jérôme
DANEELS Co
président

Ricardo GONZALES
Co président

François Xavier
COCHIN Co
président

Mathieu BRELET
Trésorier

Aymeric LUNEAU
Trésorier

Pôle inscriptions

François Xavier
COCHIN

Déborah LEVY

Uljanov PIERSANTI

Émilie ROBERT

Pôle formation

Axel COHEN

Mathieu DELIGEON

Alexandre DUPIN

Florian
LEMARCHAND

Pôle communication

Déborah LEVY

Carène
TRIQUENOT

Hervé
VERDAVAINE

Adeline
MONNIER

Pôle ouverture

Jimmy LAMBOLEY

Alexandre DUPIN

Pôle sortie

Tristan ADATTE

Nicolas CLAVERT

Laurine
DELACHAISE

Volker SAUX

Jean Hugues POUL

Pôle référent

Émilie ROBERT

Philippe DESHAYES

Pôle matériel

Émilie ROBERT

Tristan ADATTE

Membres du bureau

- Mathieu BRELET (trésorier)
- François Xavier COCHIN (co président)
- Philippe Jérôme DANEELS (co président)
- Ricardo GONZALES (co président)
- Déborah LEVY (représentante légale, co présidente)
- Aymeric LUNEAU (trésorier)
- Emilie ROBERT (co présidente)

Missions du bureau

Les membres du bureau sont en charge de la gestion quotidienne de l'association et du suivi de la trésorerie.

▪ Gestion quotidienne de l'association

➤ Représentation et développement associatif

Les membres du bureau s'assurent de représenter l'association et de développer le lien avec les partenaires institutionnels et associatifs (Ville de Paris, FSGT, autres clubs sportifs...).

➤ Organisation et suivi des collectifs d'animation

Le bureau s'occupe de l'organisation régulière des collectifs d'animation puis de la mise en œuvre et suivi, en lien avec les pôles concernés, des décisions prises lors de ces collectifs d'animation.

➤ Assemblée générale et rapport d'activité

Le bureau organise la tenue d'une Assemblée Générale annuelle qui permet de valider les comptes, voter le renouvellement éventuel des membres du bureau, faire évoluer les grandes orientations de l'association. Un PV est rédigé à l'issue.

Le bureau rédige également un rapport d'activité annuel qui permet d'effectuer un bilan des actions et projets de l'année précédente, de fixer les projets à venir et de procéder au bilan de la situation financière de l'association.

▪ Suivi de la trésorerie de l'association

Les trésoriers s'occupent de la gestion des finances en surveillant les dépenses et le compte bancaire. Il tiennent une comptabilité précise et à jour en enregistrant les transactions financières.

➤ Dossier de demande de subvention

Demande de subvention pouvant être déposée (période de septembre à novembre) par les membres du bureau auprès de la Ville de Paris, via le site internet : [Paris Assos - Accueil](#)

Membres du pôle

- François Xavier COCHIN
- Déborah LEVY
- Uljanov PIERSANTI
- Emilie ROBERT

Missions du pôle

Le pôle inscription a pour mission principale la gestion de réinscriptions et nouvelles inscriptions à Cimes 19.

▪ **Gestion des campagnes de réinscriptions et nouvelles inscriptions**

Un guide « gestion des inscriptions » est mis à disposition des membres du pôle afin de faciliter la gestion des réinscriptions et nouvelles inscriptions.

Les informations de réinscriptions et nouvelles inscriptions sont communiquées auprès du pôle communication en début de campagne.

Les membres du pôle s'occupent de la gestion des réinscriptions, pré inscription, tirage au sort, inscription des nouveaux sur la période allant de juin à septembre.

▪ **Gestion et suivi des licences**

Le pôle inscription s'occupe de communiquer les procédures liées à l'adhésion, et spécifiquement aux démarches liées aux licences FSGT.

Membres du pôle

- Axel COHEN
- Mathieu DELIGEON
- Alexandre DUPIN
- Florian LEMARCHAND

Missions du pôle

Le pôle formation intervient à chaque rentrée afin d'accueillir et initier les nouveaux adhérents à une pratique autonome et sécurisée de l'escalade.

▪ Préparation des sessions de formation

Le pôle formation se charge de regrouper l'ensemble des initiateurs bénévoles, de mettre à jour les fiches et passeports de formation et de mettre à disposition les tableaux d'inscription et de suivi de formation.

▪ Validation des grimpeurs autonomes

Les initiateurs bénévoles se chargent de la validation des grimpeurs nouvellement inscrits au club et se déclarant autonome. Il s'agit essentiellement de vérifier la bonne maîtrise des gestes et règles de sécurité lors de la grimpe et de l'assurage en tête et en moulinette.

▪ Formation des grimpeurs débutants

Des initiateurs bénévoles se chargent de l'accueil et de la formation des grimpeurs nouvellement inscrits au club. Au cours de plusieurs séances les nouveaux grimpeurs seront initiés aux gestes, pratiques et élément de sécurité permettant de grimper et d'assurer en autonomie en tête et en moulinette (gestion de la corde, du système d'assurage, des chutes etc...).

Devenir initiateur bénévole

A chaque rentrée, le pôle formation lance un appel aux adhérents du club pour assurer ensemble l'accueil et la formation des nouveaux adhérents.

Des informations sont proposées aux initiateurs bénévoles afin de favoriser les bonnes pratiques. Il est également possible de s'investir d'avantage via la formation FSGT « initiateur SAE et initiateur SNE ».

Tu souhaites devenir initiateur ? N'hésitez pas à contacter les membres du pôle.

Membres du pôle

- Déborah LEVY
- Adeline MONNIER
- Carène TRIQUENOT
- Hervé VERDAVAINE

Missions du pôle

Le pôle communication a pour mission principale d'assurer la communication interne et externe de Cimes 19.

▪ Communication externe

La communication externe s'effectue via le site internet de Cimes 19.

Le pôle communication se charge de la mise à jour régulière des différentes rubriques du site internet et spécifiquement de l'agenda et de la communication transmise par le bureau ou par les pôles (vie de l'association, info FSGT, annonces de sorties, comptes rendus des sorties et des collectifs d'animation).

▪ Communication interne

La communication interne s'effectue via :

- Une newsletter (par mail)
- Le forum Cimes 19
- L'application Cimes 19

Le pôle communication se charge de diffuser les informations remontées par le bureau et par les pôles mais également de relayer les informations diffusées sur la mailing liste club IDF de la FSGT.

Accès site internet

[Cimes19 – Le club d'escalade FSGT du 19e arrondissement de Paris](#)

Accès forum

[Montagne-Escalade FSGT - Tout sur la grimpe à la FSGT \(montagne-escalade-fsgt.org\)](#)

Accès application

<https://cimes19.flutterflow.app/>

- accéder au planning de la grimpe
- s'inscrire comme référent ou comme participant
- créer un carnet de croix au mur Ladoumègue
- réserver les topos d'escalade

Membres du pôle

- Philippe DESHAYES
- Emilie ROBERT

Missions du pôle

Le pôle référents a pour mission de s'assurer du bon déroulement des séances d'escalade au gymnase Ladoumègue.

▪ Gestion des référents et du tableau de la grimpe

Le pôle référents s'occupe de répertorier les référents (au nombre de 50 en moyenne) pour chaque nouvelle saison de grimpe, en septembre, et à leur transmettre une carte de référent.

Le pôle s'occupe également de mettre à disposition des membres un tableau de la grimpe permettant de connaître la présence ou non de référents sur les créneaux ouverts.

Accès tableau de la grimpe

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1769Ywc9jwPuhoSq7849RvGta2iqqN5fIEVd_ZFu--CQ/edit?gid=615148388#gid=615148388

Accès application Cimes19

<https://cimes19.flutterflow.app/>

Accès tableau de la grimpe chez les voisins

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Ne8EcecR114npRqZG9SS3435R9BuQguClasvHMI4U/edit?gid=16692406#gid=16692406>

Missions des référents de séance

La présence d'un référent de séance est obligatoire pour pouvoir grimper à la salle.

▪ Ouverture et fermeture des séances

Le référent de séance informe de sa présence en s'inscrivant sur le tableau de la grimpe. Il est identifiable dans la salle par le t-shirt rouge Cimes 19.

Lors de **l'ouverture du créneau**, il récupère les clés à l'accueil, ouvre le local de grimpe. Il s'assure que les grimpeurs présents ont bien leur licence à jour, attachée au baudrier et qu'ils sont bien autorisés à venir sur le créneau (voisin ou non). Il s'occupe de rédiger et encaisser le paiement de la carte CIP des personnes invitées (non FSGT).

Le référent **facilite la constitution des cordées**, il s'assure que personne ne reste sans cordée notamment afin de faciliter l'accueil des nouveaux grimpeurs.

15 minutes avant la **fin de la séance**, il invite les grimpeurs à descendre du mur et à débiter le rangement de la salle. Il s'assure que tout le matériel emprunté est rangé, les cordes lovées, les casiers fermés et que rien ne traîne dans la salle (affaires oubliées).

▪ Sensibilisation à la sécurité

Le référent de séance **veille à la sécurité de toutes et tous** (ex. port de bagues, assurage peu adapté...) et n'hésite pas à indiquer aux grimpeurs présents les difficultés relevées.

Le référent de séance prend les mesures nécessaires en cas d'accident lors de la séance. Il doit prévenir les gardiens à l'accueil pour qu'ils appellent les secours. Un compte rendu sera ensuite fait au bureau avec les détails de l'accident.

▪ Gestion des emprunts de matériel

Le référent de séance donne l'accès aux casiers matériel aux adhérents Cimes 19 qui souhaitent emprunter du matériel (topo, corde, dégaines, crash pad...) et leur indique de bien remplir le classeur d'emprunt du matériel.

Devenir référent de séance

Intégrer l'équipe des référent-es de Cimes 19 est très souvent une 1ère étape avant de prendre plus de responsabilités au sein de l'un des pôles.

Cela permet de facilement s'intégrer au sein du club, de mieux connaître les membres et le fonctionnement du club !

Si tu es intéressé n'hésite pas à contacter les membres du pôle référents.

Membres du pôle

- Tristan ADATTE
- Nicolas CLAVERT
- Laurine DELACHAISE
- Jean Hugues POUL
- Volker SAUX

Missions du pôle

Le pôle sorties a pour mission principale d'accompagner les membres de Cimes 19 dans l'organisation de sorties.

▪ Informer et répertorier les sorties

Chaque membre de Cimes 19 peut proposer l'organisation d'une sortie.

Des réunions d'information et de programmation des sorties sont régulièrement organisées par le pôle. N'hésitez pas à y venir pour en savoir plus sur l'organisation des sorties et pour proposer une sortie !

▪ Organisation de cycles d'initiations en falaise

Dans l'objectif de permettre à tous les membres et en particulier auprès des néophytes de découvrir la grimpe en extérieur, le pôle sorties propose des cycles d'initiation et de sortie en falaise.

**Accès guide
« organiser sa sortie
club »**

https://docs.google.com/presentation/d/180HLcsDI08-3s_4oZeBUsO1rkdfuFwf_sX6e49ifiYgM/edit

Membres du pôle

- ☐ Alexandre DUPIN
- ☐ Jimmy LAMBOLEY

Missions du pôle

Le pôle ouverture a pour mission principale d'organiser le chantier d'ouverture du mur d'escalade qui a lieu chaque année en février, suite à la compétition FFME.

La réouverture des voies est un projet collectif entre les différents clubs qui utilisent la salle (19 Escalade, CAF, Cimes 19).

▪ Organisation du chantier d'ouverture

En lien avec les autres clubs, le pôle ouverture propose et communique un calendrier du chantier d'ouverture qui se déroule en 2 temps :

- Démontage et nettoyage des voies
- Ouverture des nouvelles voies

▪ Formation et sollicitation des bénévoles

Ce chantier nécessite la présence de nombreux bénévoles de chaque club. Ainsi toutes les voies sont démontées, l'ensemble des prises sont nettoyées avant de pouvoir créer de nouvelles ouvertures.

Le pôle ouverture est chargé de gérer l'ensemble des personnes bénévoles sur ce chantier. Il veille à la sécurité de toutes et tous et prévoit des sessions de formation à l'ouverture de voies.

▪ Gestion du stock de prises et matériel d'ouverture

Le pôle ouverture recense le stock de prises et du matériel d'ouverture via un fichier Google Drive.

Il propose également au bureau l'achat de nouvelles prises et matériel d'ouverture (grigri, visseuses, karcher, rack de nettoyage, sac à matériel...).

Devenir bénévole chantier ouverture

Ce chantier annuel est un moment super convivial et nécessite la présence de nombreux bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues afin d'avancer au plus vite.

Si tu souhaites t'initier à l'ouverture de voies c'est également possible !!!

N'hésite pas à prendre contact auprès des membres du pôles.

Membres du pôle

- Tristan ADATTE
- Emilie ROBERT

Missions du pôle

Le pôle matériel a pour mission principale la gestion et le suivi du matériel d'escalade mis à disposition du club.

▪ Inventaire du matériel et topothèque

Le pôle matériel effectue un inventaire régulier du matériel d'escalade du club (chaussons, baudriers, casques, cordes, dégaines, sangles, systèmes d'assurance, crashpads...) et de la topothèque.

L'ensemble du matériel est recensé via un document référencé sur le Google Drive et sur l'application du club.

Il peut solliciter le bureau pour l'achat de nouveau matériel et topos, en fonction des besoins recensés.

▪ Suivi des emprunts du matériel d'escalade et topos

Le pôle matériel s'occupe du suivi des emprunts du matériel d'escalade et des topos du club. Il informe les membres du club de la procédure de réservation.

▪ Contrôle des Equipements de Protection Individuels (EPI)

Le pôle matériel organise, une fois par an, une session de contrôle de l'ensemble des EPI (cordes, baudriers, dégaines, casques, sangles, systèmes d'assurance).

Emprunt matériel et topo

Chaque membre du club peut emprunter le matériel d'escalade et topos mis à disposition par le club.

L'emprunt de matériel est priorisé pour l'organisation des sorties club mais peut également être fait à titre personnel.

Il est impératif d'informer les membres du pôle matériel d'une demande d'emprunt et de bien compléter le cahier d'emprunt du matériel (voir avec le référent de séance).

Pour la sécurité de toutes et de tous, veille à bien prendre soin du matériel mis à ta disposition et à signaler toute usure, défaut ou tout autre soucis constaté.